



Bure, le 27 septembre 2013

CENTRE DE MEUSE/Haute-MARNE
Service communication
Route départementale 960
B.P. 9
55290 Bure
Tél. 03 29 75 53 73

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement
de la Vallée de l'Orge
Mme Anne-Marie RENARD
Mairie de Ribeaucourt
3 Grande Rue
55290 RIBEAUCOURT

Affaire suivie par : Martine HURAUT

N/réf : CMHM/CO/13-0266

Objet : Réponse à votre courrier du 30/07/2013 adressé au Président de la CPDP

Madame la Présidente,

En date du 06/08/2013, la Commission particulière du débat public sur le projet Cigéo nous a fait part de votre courrier adressé à son Président, relayant une demande de votre population locale, à savoir « **que l'eau produite par les deux captages d'eau de Ribeaucourt et Biencourt-sur-Orge constitue un point de contrôle pérenne de l'environnement de Cigéo** ».

Le programme de surveillance de l'environnement autour du projet Cigéo sera défini par l'Andra dans le cadre de sa demande d'autorisation d'exploiter le centre de stockage, sur la base des éléments qui seront décrits dans l'étude d'impact. Ce programme sera formalisé dans un plan réglementaire de surveillance validé par les administrations (Autorité de sûreté nucléaire et préfet coordonnateur) en charge de la surveillance environnementale des Installations nucléaires de base. L'étude d'impact, et donc le programme de surveillance, ne pourront être finalisés que lorsque l'implantation de Cigéo et sa conception seront précisées. Néanmoins, nous envisageons d'y inclure les deux captages d'eau de Ribeaucourt et Biencourt-sur-Orge comme points de contrôle, dans la continuité de ce qui est fait pour le laboratoire souterrain.

Par ailleurs, comme vous le savez, les deux AEP citées ci-dessus sont suivies au niveau de la qualité physico-chimique depuis 1999, dans le cadre des activités du laboratoire souterrain de l'Andra, lesquelles sont autorisées jusqu'en 2030.

De plus, un état de référence radiologique des eaux a été réalisé en 1999 sur ces 2 captages et un suivi a été effectué sur celui de Biencourt-sur-Orge en 2007, lors de la constitution du fond radiologique de l'Observatoire pérenne de l'environnement.

A toutes fins utiles, nous joignons à la présente une synthèse des données du suivi physico-chimique et de l'état de référence radiologique réalisées sur ces captages (clé USB).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.


Jean Paul Baillet
Directeur général adjoint
et Directeur du Centre Meuse/Haute-Marne